27 mars 2021 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 1 sur 149

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

**PREMIER MINISTRE**

**Décret no 2021-319 du 26 mars 2021**

**relatif à l’entrée en vigueur immédiate d’un arrêté**

NOR : *PRMX2110081D*

Le Premier ministre,

Vu le code civil, notamment son article 1er ; Vu l’urgence,

Décrète :

**Art. 1er. –** Entre en vigueur immédiatement à compter de sa publication au *Journal officiel* de la République française l’arrêté du 26 mars 2021 modifiant l’arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d’organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l’épidémie de covid-19 dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire.

**Art. 2. –** Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française et entrera en vigueur immédiatement.

Fait le 26 mars 2021.

JEAN CASTEX